

La Genèse

De l'Association du Mémorial des Aviateurs (AMA)

Par le GBA (2S) Yvon GOUTX, Président de l'AMA

du 10/09/2014 au 7/11/2018

Avec l'aide des Généraux André MEROLA et René PERRET

Fin 2010, un de mes anciens, le Général (2S) André MEROLA (AD 54), notant le grand nombre de stèles méconnues, érigées pour tel ou tel camarade mort en SAC (Service Aérien Commandé) dans l'hexagone et l'absence d'un mémorial national, a l'idée d'en créer un "dédié aux aviateurs morts en service aérien commandé pendant la guerre froide".

Il veut l'installer sur la BA 942 de Lyon Mont Verdun (il réside en Haute-Savoie). Il en parle à ses camarades de promotion et au GBA (2S) Lucien ROBINEAU (AD 51 et ancien patron du Service historique de l'Armée de l'air). André MEROLA organise une première réunion le 11 janvier 2012 à l'Aéroclub de France. Y participent, outre l'organisateur, Etienne COPEL (AD 54), Louis MAÎTRE (AD 54), Philippe JARRY et René PERRET (AD 63).

Le GCA (2S) René PERRET, président des Ailes Brisées à l'époque, invité à cette réunion, accepte d'être leur porte-parole auprès du CEMAA, le Général Jean-Paul PALOMEROS, dès que l'occasion se présentera. Lors d'un déjeuner le 28 mars 2012 avec ce dernier, parmi les sujets abordés, René PERRET évoque le projet.

Une deuxième réunion est organisée par André MEROLA le 23 mai 2012, à laquelle participe le Général Lucien ROBINEAU. Après celle-ci, ce dernier aborde le sujet avec le CEMAA. Le Général PALOMEROS charge son adjoint responsable du patrimoine de s'occuper du projet. Une première réunion est organisée sur le sujet par le Bureau Armée de l'air dans la Nation (BAAN) le vendredi 15 juin 2012...

Denis MERCIER succède à Jean-Paul PALOMEROS le 17 septembre 2012 à la tête de l'AA.

Le GCA (2S) René PERRET lui présente le projet le 14 novembre 2012. Séduit par celui-ci, le CEMAA donne un deuxième élan au projet... Trois réunions initiées par le BAAN sont organisées (1^{er} octobre, 18 décembre 2012 et 25 mars 2013) ... Les premières pierres sont posées. Le temps passe...

Lors de la traditionnelle réunion des officiers généraux en deuxième section, le 28 mai 2013, le Général MERCIER demande à l'initiateur du projet, le Général André MEROLA, s'il accepterait de créer une association qui s'occuperait de ça. Celui-ci répond qu'il serait préférable de confier cette tâche à un président plus jeune ...

Le 26 juin 2014, le patron de l'ED 1/33 "Belfort" (Escadron de drones de Cognac), le LCL Christophe FONTAINE, organise une journée festive pour les 100 ans de la SAL 33 (dite "La Hache", qu'a portée St-Ex pendant la WWII). Tous les anciens ayant été affectés à cette célèbre unité, dont le Général MEROLA et votre serviteur, sont invités.

André MEROLA me parle de son idée et me demande de "prendre la relève". Je lui dis que ça demande réflexion car j'ai déjà beaucoup d'associations qui m'occupent.

Il paraît que mon nom lui aurait été « soufflé » par Georges LACAZE (AD 56 et ancien, lui aussi, de la 33^{ème} Escadre de Reconnaissance et de l'ER 1/33 Belfort).

« Tu d'mandes à Goutx, il ne te dira pas non ! »

Le 13 juillet 2014, je présente au CEMAA US, le Général Mark WELSH, et au GAA Denis MERCIER, la crypte du Mémorial de l'Escadrille "La Fayette" à Marnes-la-Coquette.

Dès que son homologue américain est monté dans sa voiture, je dis à Denis que je suis intéressé par le Mémorial des Aviateurs. Il me demande de venir le voir pour en parler.

Le 10 septembre 2014, le GAA Denis MERCIER, CEMAA, me reçoit en présence de son commissaire, le Commissaire-colonel Erwan PENNEC.

Il m'annonce que l'idée d'André MEROLA le séduit mais qu'il veut « élargir » le domaine de recherche afin de ne pas oublier les Guynemer ou Garros. Il me demande de créer une association avant la fin de l'année 2014, qui s'occupera, en lien avec le Bureau Armée de l'Air dans la Nation (BAAN), de faire ériger un **mémorial dédié aux aviateurs morts en service depuis le début de l'aviation militaire!**

Le Général MERCIER me demande de trouver les sous pour financer le projet !!!

Ouaouh! Ce n'est pas la même échelle! Les **disparus en service** (et pas seulement en vol) de l'Armée de l'Air depuis la Loi du 2 juillet 1934 (elle a été créée par décret le 1^{er} avril 1933) et des unités aériennes créées depuis le **début de l'aviation militaire** (en décembre 1909) et dont elle est héritière !

Il me dit avoir décidé que ce mémorial serait érigé devant le Musée de l'Air et de l'Espace (MAE) du Bourget... et que la borne mémorielle serait installée dans le Hall de la cocarde du musée.

Une simple épitaphe serait inscrite sur le monument (comme, par exemple : « l'armée de l'air en hommage à ses aviateurs » ou quelque chose comme ça).

Le volet « **mémoriel et patrimonial** » du plan stratégique « **Unis pour faire face** » est lancé.

Je me suis mis au travail tout de suite en recherchant des bénévoles:

1. Pour commencer le travail de recherche des disparus (il y en aurait entre 70 000 et 100 000 selon les webmasters du site « Mémoires des Hommes »)
2. Pour former l'association
3. Pour écrire les statuts
4. Pour trouver l'argent

J'ai ramé pour trouver des bénévoles et pour écrire les statuts.

Deux amies, Mesdames Edith BARTHES et Pierrette VIAL, ayant servi dans l'Armée de l'Air,

acceptent de débiter le travail de recherche avec moi.

Je sollicite le Colonel (CR) Jacques SUSPENE, qui a un pied au Musée de l'Air, pour être un des deux Vice-présidents. Le deuxième Vice-président, travaille pour l'Aéroclub de France et a été responsable du Bureau Sécurité de Vols de l'AA.

Le Colonel (CR) Pierre-Alain ANTOINE, prend les responsabilités de Secrétaire Général.

Le Capitaine (CR) Vincent FESSARD, trésorier de l'APC, devient trésorier... pour me dépanner.

En effet, malgré l'aide du président de l'AMICAA, le Commissaire Général Jean BAJARD et de mon ami, le Commissaire Colonel Jacques PRIMAULT, aucun commissaire ne s'est porté volontaire pour occuper ce poste...

A ma demande est organisée le 25 septembre 2014 une première réunion avec le BAAN, devenu depuis le Centre Etudes, Recherches et Partenariats de l'Armée de l'air (CERPA). Cette réunion définit deux parties pour le projet : un monument et une base de données informatiques associée.

Plusieurs autres réunions me permettent d'avancer le projet (DMPA le 26/11/2014, MAE le 2/12/2014, SHD le 3/12/2014 BARAA le 16/04/2015 ainsi qu'un échange avec une des personnes chargées du site « Mémoires des Hommes »).

Le 24/11/2015, lors d'une réunion avec le BAAN, celui-ci nous apporte l'aide d'une jeune femme, chargée d'étude documentaire, Madame Marina SCHMITT. Cette dernière me présente un projet de recherche avec 22 champs au minimum (il y en a 32 aujourd'hui). Les archives, primaires et secondaires ainsi que les sources sont évoquées.

Il a été suggéré (déjà !) l'écriture d'une lettre commune (CEMAA et AMA) fixant les rapports entre l'association et le SHD ainsi qu'avec le BARAA. Cette lettre permettra de donner la légitimité nécessaire à l'association pour normaliser et officialiser son fonctionnement avec les organismes de défense.

Je rencontre par ailleurs deux officiers généraux de la Marine Nationale et un de l'Armée de Terre ayant travaillé sur des mémoriaux comparables.

... Je visite ces mémoriaux (Plougouvelin, Toulon, Nancy, St-Cyr Coëtquidan, etc...) via leurs sites Internet.

Je travaille avec le BAAN et le Commissaire-colonel Erwan PENNEC sur l'élaboration des statuts et du règlement intérieur. Je rame pratiquement seul !

Entre septembre et décembre 2014, 10 ébauches de statuts et 5 de règlement intérieur passent sous les « fourches caudines » (en toute amitié) du cabinet du CEMAA. Je galère !

Très rapidement, en novembre 2014, je me rends compte que la recherche de moyens financiers est hors de ma portée. Je le fais savoir au CEMAA qui, lors d'une rencontre le 16 décembre 2014 me dit qu'il allait créer une Fondation de l'Armée de l'Air, hébergée par la Fondation de France, qui aurait, entre autres tâches, celle de trouver l'argent pour financer l'ensemble du projet.

Au début du printemps 2015, la création de l'association est même remise en cause au cabinet du CEMAA notamment en raison de la difficulté à trouver des fonds.

Une réunion avec le CEMAA le 30 mars 2015 fixe de nouveaux objectifs avec un nouvel échéancier. Il m'est demandé de déposer les statuts avant le 31 décembre 2015.

Si les recherches avancent grâce à mes deux amies, la rédaction des statuts piétine.

Plusieurs bénévoles, extérieurs à l'association, approchés par votre serviteur, apportent une aide précieuse aux chercheurs : David AYMARD, Michel BARON, Paul BOGAERT, Michel BOULART, Jean-Vincent BRISET, Louis CALVEZ, Éric CARTIGNY, Albin DENIS, Pierre DUMOLLARD, Bernard GAUDINEAU, Jean-Louis GAYNECOETCHE, Henri GUYOT, Jean-Claude ICHAC, Pierre JARRIGE, Jean LE MAGUET, Lucien MORAREAU, Éric MOREAU, Pierre PECASTAINGTS, Philippe PROTAT, Claude SEILLIER, Jean-Paul STEFF et j'en oublie...

Durant l'été 2015, je perds complètement le contact avec le 2^{ème} Vice-président qui ne donne plus signe de vie depuis plusieurs semaines. Je demande au Général PERRET de prendre cette responsabilité, ce qu'il accepte de suite.

Avec son aide précieuse, les statuts et le règlement intérieur ont pu être rédigés en toute fin d'année 2015 et validés par le cabinet du CEMAA au début 2016.

Les formalités liées au dépôt des statuts à la Préfecture de Police de Paris (les « Ailes Brisées » acceptent d'héberger l'AMA à leur siège, 5, rue Christophe Colomb, dans le 8^{ème} arrondissement de la capitale) sont effectuées par René PERRET, résidant en banlieue parisienne, et signées par votre serviteur, depuis le Poitou et Pierre-Alain ANTOINE, depuis la Lorraine. Celles liées à l'ouverture d'un compte bancaire et de sa gestion sont confiées à René PERRET, par mesure de commodité.

René PERRET et votre serviteur organisent l'AMA en créant des commissions (recherches historiques, relations avec les familles, évènementiel-multimédias et conformité et juridique). Un conseil scientifique et historique est confié au Contrôleur général Yves JOURDAN qui est chargé de trouver des historiens de renom qui auront la tâche de valider le travail de recherche mené par les membres de la commission recherches historiques (CRH), dont la direction a été confiée au Colonel (CR) Michel CAPLET, membre des Ailes Brisées, qui a rejoint l'AMA sur les conseils de René PERRET.

L'association est créée le 15 février 2016 (n° W 751233603)

La communication en direction des associations proches de l'Armée de l'Air et divers autres organismes et personnes touchés par le bouche-à-oreille, nous permet d'enregistrer assez rapidement 200 adhésions.

Aux deux premières « chercheuses » et outre votre serviteur, s'ajoutent le Colonel (CR) Michel CAPLET, le Colonel (CR) Guy-André HUREL, et le Lieutenant Esther BRIEU, officier de presse du SIRPA Air, laquelle nous a rejoint spontanément.

En juillet 2016, un ancien appelé du contingent 72/08, ayant servi à la Mission Militaire Française de Liaison (MMFL) auprès du commandement soviétique à Berlin, André SPETZ, propose ses services comme trésorier de l'association. Malgré son éloignement, il est élu

comme membre du conseil d'administration puis comme trésorier, à l'Assemblée Générale constitutive (1^{ère} AGO) du 25 octobre 2016.

Le 25/10/2016, se tient une première réunion du Conseil d'Administration qui précède l'AGO constitutive évoquée ci-devant.

Parallèlement, un appel d'offres (Annonce No **15-187225**) a été lancé le 15 décembre 2015 par le Service Parisien de soutien de l'Administration Centrale (SPAC) pour la présentation d'un projet pour la réalisation d'une œuvre d'art avant le 14 janvier 2016.

Les projets présentés par les 5 artistes ayant répondu à cet appel d'offres ont été rejetés le mercredi 19 octobre 2016 par le Jury (8 voix contre et 1 abstention).

Ceci a eu pour conséquence de repousser l'inauguration de juin 2017 (ce que souhaitait Denis MERCIER) à l'automne 2018 (la dernière date évoquée était le 30 novembre pour le monument et à l'automne 2019 pour l'ensemble).

Le 17 février 2017, René PERRET et le président sont reçus par le Directeur du Service historique de la Défense, Monsieur Pierre LAUGEAY.

La 2^{ème} réunion du CA a lieu 18 mai 2017

La 2^{ème} AGO se tient le 14 juin 2017 au Quartier des Célestins de la Garde Républicaine. Cette AGO est préparée et organisée par Pierre-Alain ANTOINE (son fils est officier de la Gendarmerie nationale) qui ne peut pas y assister, étant alité.

Un des 5 artistes ayant été rejetés le 19/10/2016 (Jean-Bernard METAIS, sculpteur manseau né en 1954) est finalement retenu pour un accord de gré à gré par le Général André LANATA, CEMAA depuis le 21 septembre 2015... La signature du « contrat » entre le CEMAA et l'artiste est programmée pour juillet 2017 pour une livraison au premier semestre 2018.

Le 12 octobre 2017, lors d'une réunion avec le CERPA, il est décidé, pour les recherches de disparus, de privilégier la période post Guerre d'Algérie (19 mars 1962 à nos jours), d'ici l'inauguration du mémorial.

Le nombre de disparus pour cette période est estimé à environ 1000.

Il est aussi demandé de recenser les « Légendes », mortes ou non en mission, depuis 1909. Trois rédacteurs nous rejoignent : Monsieur Bernard THEVENET, membre de l'ANTAM et chercheur au SHD, le GDA (2S) Gérard SIMONNET et l'ADC Franck ROUMY.

Il est demandé à Bernard THEVENET de travailler sur une liste la plus exhaustive possible des aéronefs utilisés par l'Armée de l'air et par les unités créées avant le 2 juillet 1934 dont elle est héritière. Le Général Gérard SIMONNET est chargé d'élaborer un guide méthodologique permettant aux chercheurs d'utiliser un même langage, et de respecter des règles communes de rédaction.

A la fin de l'année 2017, l'association compte environ 280 membres.

La 3^{ème} réunion du Conseil d'Administration a eu lieu le **21 novembre 2017**

C'est au cours de ce CA qu'est présenté le projet « Espace mémoriel » par le Général de

Corps aérien (2S) Pierre NICLOT (AD 71).

MIP (Master Image Programmes) et Pierre donnent une **nouvelle impulsion au projet**.

La borne mémorielle a été prévue initialement pour être une base de données devant permettre de consulter les noms et les documents concernant ces aviateurs. Cependant, l'Association du Mémorial des Aviateurs, consciente de l'hommage à rendre aux disparus, et ce, dans un espace public, a souhaité donner à cette action de mémoire une dimension plus importante.

L'objectif est de faire connaître, aux familles mais aussi aux autres visiteurs du musée, ce qu'était l'environnement de ces aviateurs : l'histoire de l'Armée de l'air, les engagements opérationnels, les unités, les aéronefs...

Il s'agit aussi de profiter de cet espace public pour développer la sensibilité de la société civile à la compréhension du fait aérien militaire, valoriser l'image de l'aviateur, contribuer au rayonnement de l'Armée de l'air, et valoriser le site du Bourget et les Ailes Françaises.

Une simple borne en libre consultation a peu de chances de susciter l'intérêt d'un public non initié. Aussi, la scénographie du dispositif proposé, sera-t-elle basée sur une logique d'interactivité sensorielle immersive, beaucoup plus attractive et pédagogique. Elle plongera le visiteur dans un univers d'images, avec une continuité historique de plus de 100 années.

Dans cet « espace mémoriel », ce visiteur pourra « survoler » les époques, approfondir l'histoire d'un conflit ou d'une bataille, s'intéresser aux aéronefs, découvrir ceux qui ont défendu les couleurs de notre Pays...

Cet espace mémoriel d'une superficie d'environ 25 m² pourra être aménagé dans le hall de la Cocarde, et devra être accessible au public. Celui-ci se répartit en trois catégories :

- *Les militaires et les membres des familles des disparus qui souhaiteront avoir un accès au nom de leur défunt, situer son parcours, et mieux comprendre les raisons de son engagement (chaque famille pourra proposer d'enrichir la page relative à son « disparu » selon un procédé à définir) .*
- *Le grand public qui souhaitera avoir un accès à l'histoire de l'aéronautique militaire, aux missions, aux aéronefs de l'armée de l'air ...*
- *Les scolaires, venant en classes constituées sous la conduite de leurs enseignants*

Les six rubriques faisant partie de l'arborescence de la borne seront les suivantes :

- **Nos Disparus** : plus de 10 000 noms ont été recensés, mais étant donné l'ampleur des recherches à réaliser, dans un premier temps pour l'inauguration, la priorité est donnée à la période 19 mars 1962 à nos jours + les « Légendes » (voir plus bas)
- **Les Périodes** : ce sont les grandes périodes de l'histoire de l'Armée de l'air, depuis la naissance de l'aéronautique militaire
- **Les Engagements opérationnels** : cette rubrique précisera les grandes missions de l'Armée de l'air
- **Les Aéronefs** : cette rubrique présentera les aéronefs de l'Armée de l'air et leurs principaux équipements. Elle présentera aussi les constructeurs afin de les associer au projet, et l'évolution des structures industrielles, des sciences aéronautiques et des technologies.
- **Les Unités** : leur histoire, leurs traditions...

- **Les Légendes** : les aviateurs de la Première Guerre mondiale, des grands raids, de la Seconde Guerre mondiale, les pilotes d'essais, les Aviatrices (mortes ou non en mission) ...

Le MAE a confirmé son intérêt pour ce projet innovant. En effet, il devrait contribuer à valoriser le site du Bourget comme site de mémoire aéronautique (histoire aéronautique du Bourget et rôle militaire depuis 1914). A sa vocation muséale, s'ajouterait une vocation mémorielle.

Cependant, étant donné l'importance des flux de visiteurs, pour éviter un point d'accumulation au niveau de l'espace mémoriel, le MAE recommande de déporter en plusieurs points l'accès aux informations présentées (avec des écrans de télévision ou des casques vidéo...). Par exemple, un déport dans le hall du Mirage IV permettrait d'accéder à l'histoire de l'Armée de l'air, des FAS, du Mirage IV... Cet aménagement pourra être réalisé dans un deuxième temps.

...

L'AMA est reconnue d'intérêt général le 1^{er} décembre 2017

L'AMA a été déclarée à la CNIL le 30 janvier 2018

Ces deux démarches sont l'œuvre du Général René PERRET.

Le 16 février 2018, le Colonel Laurent CAMUS, adjoint du Chef du CERPA, le Général Guillaume LETALENET, signe une demande (Note 64/ARM/CERPA/PAT) d'accès aux différentes entités étatiques gardiennes des archives (SHD et ses annexes, BARAA, BMR, etc...) pour les 10 membres de la CRH (Commission Recherches Historiques), requis par le président depuis le mois de décembre 2017. Aucune réponse positive n'est faite à cette demande jusqu'au 3 octobre. Une suggestion du SHD, signée le 3 octobre 2018 par Henri ZUBER, conservateur général du patrimoine, évoque un mandat du CEMAA pour les documents CD ou SD avec une habilitation à ces niveaux de confidentialité pour les chercheurs concernés. Ce qui avait déjà été dit au Colonel (CR) Guy-André HUREL à Bernard THEVENET, par Bertrand FRANCK, responsable du SHD/DAD et Madame Emmanuelle MAURET le 5 janvier 2018 et confirmé par les mêmes personnes à Guy-André HUREL et votre serviteur, le 11 juin suivant !
Nous tournons en rond...

Ce même 16 février 2018, le Commissaire-colonel Jérôme PROFFIT, qui a succédé au Commissaire-colonel Erwan PENNEC auprès du CEMAA, annonce à l'AMA qu'est mis à l'ordre du jour de la réunion du Comité Exécutif de la Fondation de l'Armée de l'Air du **12 mars 2018**, une présentation de 15 minutes sur la borne mémorielle des aviateurs.

Le président et le Général PERRET préparent cette présentation qui est faite par ce dernier, les soins médicaux du président le bloquant à Poitiers.

Après cette présentation au COEX de la Fondation, René PERRET juge qu'il faut lancer un **financement participatif** pour trouver les **80 k€** représentant le surcoût dû à la nouvelle « dimension » de l'Espace mémoriel.

La Société MIP et le Général Pierre NICLOT définissent un « rétro-planning » d'avril 2018 à juin 2019. Il est demandé de fournir 140 fiches de disparus et 30 de « Légendes » d'ici le 31 juillet 2018 puis le complément d'ici le 31 décembre, soit au total, environ 1000 disparus.

La 4^{ème} réunion du Conseil d'Administration a eu lieu le 4 avril 2018

La préparation de l'AGE qui précédera l'AGO conduit à proposer la suppression du CEMAA des membres de droit.

Parmi les autres sujets abordés, une 2^{ème} campagne de communication est annoncée lancée vers les associations et les aéroclubs notamment. Le président de l'AEA, le Général Jean-Marc DENUËL, rédige un éditorial porteur dans le numéro d'avril du Piège. Le Délégué général de l'AEA, Jean-Pascal DELCOURT, interroge le président pour le compte de la plaquette du Gala annuel.

La 3^{ème} AGO se tient le 11 juin 2018 à l'Aéroclub de France

La 5^{ème} réunion du Conseil d'Administration a lieu le 19 septembre 2018

Lors de ce CA, Pierre NICLOT et Christian CANET sont adoubés comme membres du CA.

Le financement participatif est structuré par le Général NICLOT en lien avec la société MIP

Quatre « cercles » sont définis :

- Le personnel de l'Armée de l'air et les familles des disparus
- Les associations
- Les industriels
- Le grand public

Un parrain accepte de mener une campagne pour ce financement : Michel DRUCKER.

René PERRET doit le rencontrer très prochainement pour définir avec lui les objectifs.

Le GCA (2S) Pierre BOURLOT, Délégué général du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), reçoit René PERRET et Pierre NICLOT.

Il est décidé de mettre à part le « cercle » des industriels.

Etat des lieux avant la transmission du témoin, le 7 novembre 2018 :

Les noms des disparus à prendre en compte sont désormais ceux qui sont morts dans l'accomplissement de leur mission.

Le monument est installé en août 2018. Mais des dégradations sont remarquées dès septembre.

L'épithète du monument est libellée de la façon suivante :

« L'Armée de l'Air, en hommage aux aviateurs... »

La date de l'inauguration du monument, initialement prévue le 30 novembre 2017, est reportée à cause de la dégradation de celui-ci et des travaux du Grand Paris.

Il est question de ne faire qu'une inauguration.

L'inauguration totale (monument + espace mémoriel) n'est pas encore fixée.

Elle est envisagée en octobre 2019.

Elle était, avant la crise sanitaire, prévue au printemps 2020.

Les noms des disparus à prendre en compte sont désormais ceux qui sont morts dans l'accomplissement de leur mission.

Le monument est installé en août 2018. Mais des dégradations sont remarquées dès septembre. L'épithète du monument est libellée de la façon suivante : « L'Armée de l'Air, en hommage aux aviateurs... »

La date de l'inauguration du monument, initialement prévue le 30 novembre 2017, est reportée à cause de la dégradation de celui-ci, des travaux du Musée de l'air et de ceux du Grand Paris. Il est question de ne faire qu'une inauguration.

L'inauguration (monument + espace mémoriel) n'est pas encore fixée.

Envisagée en 2 temps en octobre 2019 puis printemps 2020, elle est, selon une information donnée par la représentante du CERPA le 3 décembre 2019, reportée au 11 novembre 2020.

Et la suite :

La pandémie n'a pas freiné l'ardeur des membres du bureau de l'association et de ceux travaillant sur les recherches et sur la réalisation de l'Espace mémoriel. Toutefois, l'inauguration a une fois encore dû être décalée à 2021.

Chaque membre des Vieilles Tiges peut nous rejoindre en visitant notre site:

www.memorial-des-aviateurs.fr

Depuis le début de la crise sanitaire et la maladie du Président PERRET, le projet patine. Le travail est mené essentiellement par le Secrétaire Général, le Général NICLOT. L'association est présidée par intérim par le 1er Vice-président, le Colonel (CR) Michel CAPLET qui remplace au pied levé le président René PERRET malade, pour l'assemblée générale qu'il préside le 6 mai 2019 au siège des « Gueules cassées), au 20 rue d'Aguesseau 75008 PARIS.

Le Président René PERRET décède de longue maladie le 22 octobre 2020. Il s'est battu jusqu'à la limite de ses forces pour l'association.

Le 1^{er} Vice-président, le Secrétaire Général et le Trésorier gèrent seuls le projet.

Deux candidats sont proposés au vote des membres du Conseil d'Administration du 17 février 2021 (en visioconférence), avant l'élection par la prochaine assemblée générale. Il s'agit du Général (2S) Bernard CHOPLIN et du Général (2S) Jean RONDEL, ce dernier étant soutenu par le CEMAAE pour être le nouveau président.

La prochaine AG est prévue le 31 mars 2021.

LEXIQUE

AD :	Admis direct (à l'École de l'air de Salon)
ADC :	Adjudant-chef
AG :	Assemblée générale
AGE :	Assemblée général extraordinaire
AGO :	Assemblée général ordinaire
AMA :	Association du mémorial des aviateurs
AMICAA :	Amicale des commissaires de l'air et commissaires des armées/air
APC :	Association des pilotes de chasse
AR :	Admis rang (à l'École militaire de l'air)
BAAN :	Bureau Armée de l'air dans la Nation
BARAA :	Bureau des archives et des réserves de l'Armée de l'air
CA :	Conseil d'administration
CEMAA :	Chef d'Etat-major de l'Armée de l'air
CEMAAE :	Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air et de l'Espace
CERPA :	Centre études, réserves et partenariats de l'Armée de l'air
CNIL :	Commission nationale de l'informatique et des libertés
COEX :	Comité exécutif
COL :	Colonel
CR :	Corps de réserve (situation de retraite)
CRH :	Commission recherches historiques
DMPA :	Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives
ED :	Escadron de drones
ER :	Escadron de reconnaissance
FAS :	Forces aériennes stratégiques
GAA :	Général d'Armée aérienne (5étoiles)
GBA :	Général de Brigade aérienne (2 étoiles)
GCA :	Général de Corps aérien (4 étoiles)
GDA :	Général de Division aérienne (3 étoiles)
GIFAS :	Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales
MIP :	Master Image Programmes (Agence de communication multimédias)
MMFL :	Mission militaire française de liaison (auprès des Soviétiques à Berlin)
SAC :	Service aérien commandé
SIRPA Air :	Service d'information et de relations publiques de l'Armée de l'air
US :	United States (Etats-Unis d'Amérique)
WWI :	Word War One (Grande Guerre)
WWII :	Word War Two (Seconde guerre mondiale)
2S :	2 ^{ème} section (situation de retraite pour un officier général)